

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	Etaient présents :	
En exercice : 48	Amfreville les Champs	M. Cordier,
	Bacqueville	M. Collette,
	Beauficel-en-Lyons	M. Pillet,
	Bosquentin	Mme Fouquet,
Présents : 41	Bourg Beaudouin	M. Halot,
Votants : 48	Charleval	Mme Héquet, MM. Calais, Emo,
	Douville/Andelle	M. Cramer
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury sur Andelle	MM. Vieillard.R, Gavelle
	Flipou	M. Mirallès,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
	Le Tronquay	
Date de convocation :	Les Hogues	Mme Bachelet,
Le : 4 avril 2024	Letteguives	Mme Grégoire,
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	Mme Grouchy,
	Lyons-la-Forêt	M. Baldari,
	Ménesqueville	M. Cahagne,
	Perriers/Andelle	Mme Dupart, MM. Defrance, Duval, Mutel,
	Perruel	M. Quéné,
	Pont Saint Pierre	Mme Lavigne, M. Hébert,
	Radepont	
	Renneville	M. Vieillard G.,
	Romilly/Andelle	Mmes Simon, Jullien, MM. Chivot, Romet, Dulondel, Vieux,
	Rosay-sur-Lieure	
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	MM. Blavette, Bonneau,
	Vandrimare	MM. Bézirard, Dechoz,
	Vascoeuil	M. Moëns.

Pouvoirs : M. Ziéliniski à M. Gavelle, Mme Dalissier à M. Calais, Mme Damois à M. Vieillard R., Mme Marteau à M. Moëns, M. Minier à M. Bézirard, Mme Le Tourneur à M. Romet, M. Béharel à Mme Fouquet.

Coopérations avec les communes : Conventions relatives aux versements de fonds de concours au profit des communes : autorisation de signature

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Lyons Andelle annexés à l'arrêté préfectoral du 15 juin 2022 portant modification des statuts de la Communauté de communes Lyons Andelle ;

Vu la délibération n°97/2023 du conseil communautaire en date du 13 avril 2023 approuvant la mise en place d'un fonds de concours permettant un soutien financier aux communes dans la réalisation de leurs projets et/ou d'actions concrètes contribuant à l'amélioration du cadre de vie et répondant aux enjeux actuels de développement durable ;

Vu le règlement d'attribution de fonds de concours pour les communes du territoire Lyons Andelle ;

Vu l'appel à projet lancé pour l'année 2024 ;

Vu les 28 projets présentés ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission coopération avec les communes en date du 24 mars 2024 ;

Afin de formaliser le versement de l'aide financière apportée par la Communauté de communes, il est nécessaire de signer des conventions de fonds de concours avec les communes concernées.

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité,

- autorise le Président à signer les conventions de fonds de concours avec les communes concernées, telle qu'annexée à la présente délibération, et tout document y afférent ;
- approuve le tableau d'attribution des fonds de concours tel qu'annexé à la présente délibération.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.

Conventions relatives aux versements de fonds de concours pour les communes : autorisation de signature

11 avril 2024

Communes	Descriptif des projets	Montant des travaux HT	Autres subventions	Fonds de concours CDCLA
AMFREVILLE-LES-CHAMPS	Réfection des toitures de la salle du Tilleul et du préau	30 810,15 €	16 125 €	3 000 €
BACQUEVILLE	Remplacement éclairage bâtiments publics	6 118,50 €		3 000 €
BEAUFICEL	Changement fenêtres mairie	19 321,04 €		3 000 €
BOSQUENTIN	Mise aux normes de l'électricité de la mairie	7 459 €		3 000 €
BOURG-BEAUDOUIIN	Changement porte vestiaire, acquisition armoire froide et remplacement des extincteurs	8 463,85 €		3 000 €
CHARLEVAL	Travaux entrée voie d'accès à l'espace sportif	8 298 €		3 000 €
DOUVILLE-SUR-ANDELLE	Mise aux normes cuisine salle polyvalente	13 034,87 €		3 000 €
FLEURY-LA-FORÊT	Installation d'un paratonnerre	10 356 €	3 106,80 €	3 000 €
FLEURY-SUR-ANDELLE	Remplacement des luminaires courts intérieurs tennis	10 424,50 €	2 476 €	3 000 €
FLIPOU	Changement de la porte de secours salle communale	2 580 €		1 290 €
HOUVILLE-EN-VEXIN	Isolation-insonorisation-changement porte de la mairie	7 001,50 €		3 000 €
LE TRONQUAY	Acquisition bancs et table et vidéoprojecteur	1 214,99 €		607,50 €
LES HOGUES	Réfection des joints des piliers de la façade de l'Eglise	5 779 €		2 889,50 €
LETTEGUIVES	Achat d'une armoire frigorifique et pose d'un portail	5 898,10 €		2 949,05 €
LILLY	Création toilette PMR et achat d'un lave-vaisselle	6 771,40 €	2 233 €	2 269,20 €
LORLEAU	Création d'un mur dans le nouveau cimetière	35 080 €		3 000 €
LYONS-LA-FORÊT	Eclairage public	34 800 €	16 720 €	3 000 €
PERRIERS-SUR-ANDELLE	Changement de chaudière	7 500,43 €		3 000 €
PERRUUEL	Aménagement d'un terrain de loisirs	11 900 €	3 570 €	3 000 €
PONT-SAINT-PIERRE	Aménagement stade, acquisition tables pique-nique	8 050 €		3 000 €
RADEPONT	Remplacement éclairage par LED	5 790 €		2 895 €
RENNEVILLE	Acquisition d'un ensemble de jeux pour enfants terrain loisirs	6 279 €		3 000 €
ROMILLY-SUR-ANDELLE	Remplacement de fenêtres	16 050,21 €		3 000 €
ROSAY-SUR-LIEURE	Réfection de la rue des Fiefs	25 581 €		3 000 €
TOUFFREVILLE	Installation de gouttières	6 481,65 €		3 000 €
VAL D'ORGER	Changement abris bus	5 004,68 €		2 502,34 €
VANDRIMARE	Aménagement parking école	6 580 €		3 000 €
VASCOEUIL	Changement des radiateurs	8 481,10 €		3 000 €